

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie



N° W19-564306

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1676

Société : P. A. M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAMRI Zouida

Date de naissance :

22 AOUT 1945 à Rabat

Adresse :

97 GRL Bouskoura App 4 AGDAL
Résidence ALIAS RAH - Rabat

Tél. :

0661282408 Total des frais engagés : 361,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Najib EL OMARI

Ex Médecin Colonel

Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale

Ex Médecin Chef de Service Oxygenothérapie

Hyperbare

H.M.I.M V - Rabat -

INPE : 101 100 794

Date de consultation :

19/06/2023 MAMRI Zouida

Age :

Nom et prénom du malade :

19/06/2023 MAMRI Zouida

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

19/06/2023 MAMRI Zouida

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Rabat 19/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

19/06/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/06/13 10/07/13	Chir	100% 2	2000.00	INP : Dr. NATHAN DRAZEN Ex Médecin Chet de Santé Navale Marine Royale Ex Médecin Chet de Service Oxygénotherapie Hyperbare H.N.D.R. Rabet - 101 100 700

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INP 1020425	2016-01-23	446,30

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

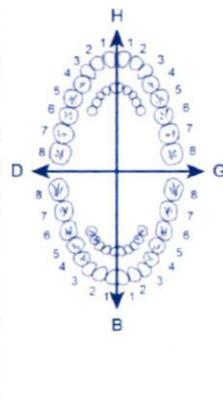
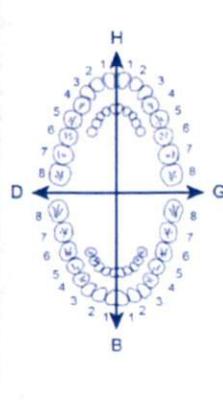
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Elie Boisjoly	20/01/2018					

BELEVE DE
SOCIÉTÉ HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la date et l'heure de la consultation, indiquant la nature des soins.

Important :

cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>		
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>		
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>		
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>		
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
		$ \begin{array}{r} H \\ 25533412 \quad 21433552 \\ 00000000 \quad 00000000 \\ \hline D \quad G \\ 00000000 \quad 00000000 \\ 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B \end{array} $			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Najib EL OMA

Médecine générale

الدكتور نجيب العمري

الطب العام

- Médecin Colonel à la retraite
- Ancien Médecin du service
- Oxygénotherapie Hyperbare Hôpital Militaire d'Instruction Med V Rabat
- Ancien Médecin Chef de la Marine Royale

- طبيب شهونيل منقاد
- رئيس سابق لمصلحة العلاج بالأكسجين تحت الضغط المفرط بالمستشفى العسكري الدراسي محمد الخامس بالرباط
- طبيب رئيسي سابق للبحرية الملكية

INPE : 101 104 784

ORDONNANCE

Rabat le : 19/06/2023

66,80 → Voltaren 50 mg 100 MAMRI ZouBIDA
27,50 → Selsalon 50 mg 100 capsules
10,00 → Doliprane 100 mg 20 comprimés

Pinat Roll-on



Dr. Najib EL OMARI

Ex Médecin Colonel

Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale

Ex Médecin Chef de Service Oxygénotherapie

Hyperbare

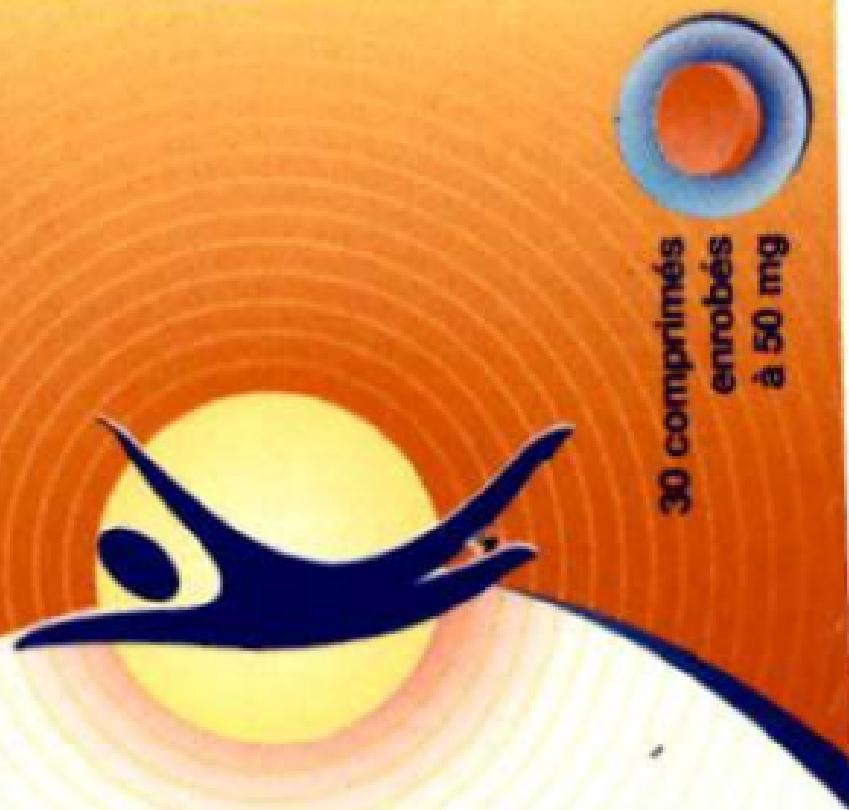
H.M.I.M V - Rabat -

INPE : 101 104 784

Imm 49 App 2 - 11^e étage Avenue Atlas - Agdal - Rabat

Tél : +212 537 77 61 67 / E-mail : cabinetelomari1@gmail.com

LOT : M22083
EXP : AVR 2026
PPV : 66,80 DH



30 comprimés
enrobés
à 50 mg

NOVARTIS

Voltarène®
50 mg
Diclofénac sodium

Antirhumatismal, anti-inflammatoire

Doliprane®

Paracétamol 1000 mg

10 comprimés sécables



PPV: 14DH00
PER: 02/26
LOT: M653



AMM N° 451/14 DMP/21/NRG

جامعة عجمان كلية التربية والعلوم الإنسانية

Tenir hors de la portée et de la vue
des enfants

27,50

